

Municipalité de Saint-Germain

BUREAU DU SECRÉTAIRE - TRÉSORIER
SAINT-GERMAIN (QUÉBEC) G0L 3G0

Saint-Germain, le 16 octobre 2014

Monsieur Denis Lemelin, président
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
377, rue Bank
Ottawa (Ontario)
K2P 1Y3

OBJET : Sauvons Postes Canada – Non aux compressions

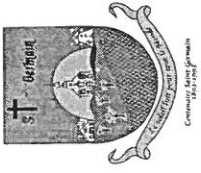
Monsieur,

Nous vous transmettons par la présente une copie certifiée conforme d'une résolution, portant le numéro 2014-10-289 et adoptée par les membres du conseil municipal lors de la séance ordinaire tenue le 6 octobre dernier relative à la situation des services postaux.

Veuillez agréer, Monsieur, nos sentiments distingués.


Hélène B. Bernier

Directrice générale & Secrétaire-trésorière



Municipalité de Saint-Germain

BUREAU DU SECRÉTAIRE - TRÉSORIER

SAINT-GERMAIN (QUÉBEC) G0L 3G0

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Germain, tenue au lieu ordinaire des séances du conseil, le 6 octobre 2014 à 20 heures à laquelle séance sont présents :

Le maire :

Monsieur Daniel Laplante

Les conseillers et conseillères :

Monsieur Denis Chapleau

Monsieur Roger Moreau

Monsieur Christian Bégin

Madame Francine Rodrigue

Madame Monique Potvin

Monsieur Marco Dionne

Formant le conseil au complet sous la présidence de monsieur le Maire.

Hélène B. Bernier, directrice générale et secrétaire-trésorière est la secrétaire de la séance.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2014-10-289

Sauvons Postes Canada – Non aux compressions

Attendu que Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

Attendu que Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

Attendu que la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

Attendu que Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

En conséquence, il est proposé par Denis Chapleau et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Saint-Germain écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

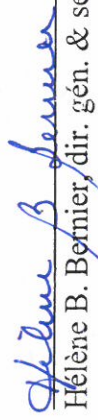
Qu'il soit également résolu que la municipalité de Saint-Germain demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

Signé ce 9^e jour d'octobre 2014


Daniel Laplante, Maire

Vraie copie certifiée conforme

Ce 14^e jour du mois de *octobre 2014.*


Hélène B. Bernier, dir. gén. & sec. trés.